

COMMUNIQUÉ

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE MERCREDI 7 JUILLET À 19 H 30

Québec, le 17 juin 2010 – Le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) tient une séance d’information sur le *Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin par Saint-Laurent Énergies inc.* Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **mercredi 7 juillet, à compter de 19 h 30, au sous-sol de l’église de Saint-Robert-Bellarmin, située sur la rue principale, à Saint-Robert-Bellarmin.** L’objet de la séance d’information est de permettre aux citoyens de s’informer sur le projet, la procédure d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d’information s’inscrit dans le mandat que la ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l’étude d’impact et l’ensemble du dossier relatif au projet. La période d’information et de consultation du dossier par le public débute le 17 juin et se terminera le 2 août 2010.

C’est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d’une audience publique auprès de la ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d’enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

Où consulter la documentation sur le projet ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l’étude d’impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l’environnement. À compter d’aujourd’hui et jusqu’au 2 août 2010, ces documents peuvent être consultés à la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin, située au 10, rue Nadeau, à Saint-Robert-Bellarmin.

L’ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l’Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que dans le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

La demande d’audience publique

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d’audience publique pendant la période d’information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 2 août 2010, à la ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.



Qu'est-ce que le bape ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet la ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Le projet

Le projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin consisterait à aménager un parc de 40 éoliennes de 2 MW chacune, pour une puissance totale de 80 MW. Le projet serait situé sur le territoire de la MRC du Granit, à mi-chemin entre les villes de Lac-Mégantic et de Saint-Georges-de-Beauce, à l'intérieur des limites municipales de Saint-Robert-Bellarmin. Une petite partie du projet, soit 2 lots qui serviraient pour l'accès aux éoliennes, serait située dans la municipalité de Saint-Ludger. Des 40 éoliennes, 29 se situeraient sur des terres publiques appartenant au gouvernement du Québec et 11 se situeraient sur des terres privées appartenant à la papetière Domtar Corporation. Selon l'échéancier du promoteur, les travaux seraient effectués sur une période de 16 mois, s'étalant de l'hiver 2011 à l'été 2012. Le coût du projet de parc éolien est estimé à plus de 200 millions de dollars.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact déposée par le promoteur, les effets négatifs sur le milieu naturel incluraient des collisions possibles d'oiseaux et de chauves-souris, de même que la perturbation du couvert forestier et du sol à l'emplacement des éoliennes et des chemins d'accès, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les habitats fauniques et sur les cours d'eau. Le promoteur aurait prévu un certain nombre de mesures d'atténuation, notamment la revégétalisation des aires de travail. Concernant les collisions d'oiseaux et de chauves-souris, le promoteur envisage des mesures et des suivis avant et après la construction.

Toujours selon l'étude d'impact, les répercussions négatives sur le milieu humain seraient liées au bruit, au paysage, de même qu'à la compatibilité du projet avec certains usages du territoire, notamment l'acériculture, l'exploitation forestière et la chasse. Selon le promoteur, les éoliennes seraient implantées à une distance respectable des résidences et dans un milieu montagneux, ce qui faciliterait leur intégration dans le paysage des villages de Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Ludger et Audet. Des mesures d'atténuation seraient aussi prévues par le promoteur concernant l'usage du territoire, notamment l'élaboration d'un plan conjoint de circulation routière entre le promoteur, les forestiers et les exploitants acéricoles.

Par ailleurs, toujours selon l'étude d'impact, le projet créerait une centaine d'emplois temporaires en phase de préparation et de construction et cinq emplois permanents en phase d'exploitation.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Jean-Denis Déraspe, au numéro suivant : 418 643-7447, poste 538 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eolien-saint-robert-bellarmin@bape.gouv.qc.ca.